



Engager les animateurs, animatrices, intendants et intendantes

Objectif

Engager des animateurs, animatrices, intendants et intendantes conscient-es de leur mission et du cadre dans lequel ils vont évoluer.

Responsabilité de l'animateur ou animatrice d'unité

- Organiser un premier contact clair et motivant.
- Expliquer les attentes et le fonctionnement de l'unité.
- Informer la personne de son rôle.
- Présenter les principes de base du scoutisme.
- S'assurer que la personne est en accord avec la mission et le cadre proposé.
- Nommer l'animateur, l'animatrice ou l'intendant-e.
- L'inscrire dans Desk.

Engager

Bien que l'engagement soit de la responsabilité de l'animateur ou animatrice d'unité, il est important de veiller à un accord mutuel entre la personne recrutée, les animateurs et animatrices qui vont l'accueillir dans leur staff et l'AnU.

Un engagement encadré

- Fixer les limites de l'engagement : place dans le staff ou l'unité, temps accordé au scoutisme, responsabilités...
- Présenter *Notre Identité* pour présenter les principes de base du scoutisme.
- Encourager la formation et l'évolution dans l'animation.
- Lire et signer le Code qualité des adultes.
- Veiller à l'intégration dans l'équipe et à la dynamique de groupe.



Le partage des valeurs

- Expliquer que le scoutisme repose sur des valeurs fortes que l'on retrouve dans la Loi scout.
- Organiser un moment symbolique pour marquer l'engagement et favoriser une prise de conscience des valeurs pour lesquelles la personne est prête à l'engager (réunion d'accueil, Promesse, Ma parole d'animateur).
- Soutenir les animateurs ou animatrices tout au long de leur parcours pour garantir leur épanouissement.

Pour compléter :

- [Balises pour l'animation scout](#)
- [Notre identité](#)
- [Ma parole d'animateur scout](#)
- [La Loi scout](#)
- [Le Code qualité des adultes](#)
- [Kit CU26 Ma parole d'animateur scout](#)